



Sommaire:
Le Mot du Maire
Les réalisations
Vie en collectivité
Les festivités &
Commémorations
Recettes à Kiki
Bon à savoir



Nos Joies, Nos peines







Codalet Infos N°56: Janvier 2023 Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Suite à deux années marquées par la crise sanitaire du COVID, l'année 2022 vient nous impacter par des conflits inquiétants aux portes de l'Europe et nous soumet tous à des inquiétudes existentielles, des difficultés économiques pour certains importantes. Pourtant soyons conscients de la chance que nous avons de vivre dans un environnement privilégié à Codalet, petit village conflentois ensoleillé et paisible où il fait bon vivre.

Ce contexte social pesant nous oblige à renforcer notre solidarité et être plus que jamais à l'écoute des autres. Cette année 2022 a été marquée par une attention particulière de vos élus à l'amélioration de votre qualité de vie et de votre santé tout en gardant à l'esprit la pertinence, l'économie et l'écologie.

Ainsi, une nouvelle part du réseau d'eau potable dans le centre du village rue du Canigou (canalisations datant des années 1950) a été renouvelée.

Ensuite, l'extinction de tout l'éclairage public sur la commune de 23h à 06h a été réalisée depuis plus de 6 mois sans attendre les directives du gouvernement.

L'économie générée a permis de transformer l'éclairage de la rue du Conflent par des LED moins énergivores. L'économie qui se fera chaque année va permettre un changement progressif de l'éclairage de tout le centre du village ainsi que celui du lotissement la Llitera.

Pour plus de confort et pour faciliter vos déplacements, nous avons réalisé la réfection de la voirie place du Fort et de la République, ainsi que le marquage des places de parking. Bien qu'ayant obtenu l'aide de l'état et le permis d'aménager, nous sommes toujours en attente d'une réponse positive pour la subvention de Madame la Présidente du conseil départemental concernant le parking du cimetière.

La Mairie et l'ASA des Canaux de la Llitera ont œuvré à l'élaboration des statuts de la Fédération des Canaux du Conflent afin de garantir la pérennisation de l'irrigation et l'entretien de nos canaux, système si précieux à préserver pour nous et pour les générations futures.

Vous avez tous reçu la lettre de l'association Codal' Terre avec qui les élus sont toujours à l'écoute et dont ils comprennent l'inquiétude concernant les terres agricoles. Actuellement, c'est toujours le statu quo pour le lotissement ainsi que pour l'installation de nouveaux agriculteurs.

CODALET doit rester une terre d'accueil, de bienveillance, de respect des différences, pour un mieux vivre ensemble. Toute l'équipe municipale, les agents communaux se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023 et vous invitent le 21 Janvier 2023 (16h) à la traditionnelle galette des rois.



1/ Propreté:

La commune a souhaité proposer des espaces réservés à nos animaux de compagnie pour leurs déjections : une « canisette » déjà installée située sur le parking municipal de la route de St Michel de Cuxa et prochainement une autre près des jardins familiaux (Rue du Conflent) pourraient répondre à la problématique d'insalubrité du centre village.

Rappel:

Les propriétaires de chiens auront toujours à disposition en Mairie des sacs de ramassage des déjections.



2/ Travaux Rue du Canigou:

Des travaux sur le réseau d'eau potable, rue du Canigou, ont été réalisés par l'entreprise Sol Frères. Ces travaux avaient pour but le remplacement des canalisations et ainsi se prémunir d'éventuelles fuites ou autres problèmes sanitaires .





3/ Travaux rivière:

Le Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant - SMTBV a réalisé des travaux de restauration et d'entretien de la végétation de cours d'eau sur notre commune :

- Sur la Llitera, le long de l'abbaye de St Michel de Cuxa, du clos de Rohade au Mas Raffart, soit sur près d'1kml
- Sur la Llitera, dans la traversée de Codalet, de la RD27 (Font d'en Batlle) à la confluence avec la Têt, soit sur 1,8kml environ.

La commune remercie le SMTBV pour cet énorme travail qui permettra de sécuriser les bords de la rivière en cas de crue et ainsi éviter les embâcles.



4/ Eclairage Public:

Des travaux sur le réseau de l'éclairage public, rue du Conflent, ont été réalisés par le Sydeel 66. Ces travaux ont pour but le remplacement des ampoules par des leds afin d'effectuer des économies d'énergie.

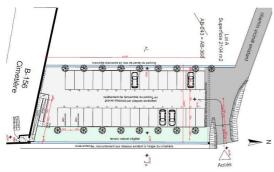
De plus, à partir de Décembre 2022, la commune de Codalet a choisi d'éteindre son éclairage public de 23h à 6h (nouveaux horaires) sur l'ensemble de son territoire .



5/ Travaux de voiries :

Des travaux de réfection des parkings de notre commune ont été entrepris par l'entreprise Moliner Sud Signalisation pour la « Matérialisation des places de parking , Places du Fort et de la République » .Ces travaux font partie du projet global de l'aménagement du centre village.





6/ Projet du Parking du cimetière :

Le permis d'aménager étant accordé, la réalisation du parking du cimetière ne pourra se réaliser que si toutes les subventions sont réunies :

- la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de 17 564€ : accordée l' A.I.T de 24 244 € : en attente
- Avis de l'architecte des bâtiments de France : accordé assorti de prescriptions

Contact:

6/ Opération Façades :



04.68.54.65.45

contact.pyreneesorientales@soliha.fr

L'Opération Façades consiste à apporter aux particuliers des préconisations sur les choix de matériaux, des couleurs à privilégier, des éléments architecturaux à restaurer, dans le respect des réglementations en vigueur ;

Les aides financières peuvent être accordées aux projets de restauration des façades situées dans des périmètres des centres anciens définis et sur la base de critères d'éligibilité déterminés par le règlement de l'opération.

Une équipe d'animation, SOLIHA 66, est à votre disposition gratuitement, pour vous Informer, vous Orienter, vous Accompagner dans vos projets : aide à la décision, visite sur place, montage des dossiers de demande de subvention.

7/ Coupures électricité:

Afin de faire face aux coupures d'électricité prévues pour cet hiver, la Mairie de Codalet demande à ses administrés vulnérables de venir s'inscrire sur le registre des personnes fragiles, comme elles le font en cas de canicule ou de grand froid. Une vérification de la connaissance du signal EcoWatt rouge sera effectuée. »



8/ Abbaye de St Michel de Cuxà

Une anastylose (reconstruction, à partir d'éléments d'origine) de la tribune de l'abbaye de St Michel de Cuxà pourrait être effectuée . En effet, ces éléments se trouvant au musée « The Cloisters » de New York, une équipe de technicien a pu les numériser par scanner . L'association culturelle de Cuxà, représentée par M.Poisson, a pu envoyer les fichiers modélisés à l'entreprise française Mercurio Imaging * qui a procédé à leur impression 3D, fidèle aux originaux (photo ci-contre).

A partir de ces impressions 3D, un sculpteur professionnel oeuvrera afin de reproduire les éléments de la tribune qui pourront ainsi être disposés à leur emplacement original. Les nouvelles technologies au service du patrimoine seront sans aucun doute un moyen à réutiliser pour de nouveaux projet.

Merci à Angélique Conesa pour ces précieuses informations.

Mercurio Imaging : Société issue du laboratoire du CNRS : MAP (Modèles et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine)



Vie en collectivité :

1/ ASA des Canaux de la Llitera

Le second trimestre 2022 a été marqué par un épisode de sécheresse important qui a amené au cours de l'été à une réduction des prélèvements de la ressource en eau. La Llitera a connu un niveau d'étiage particulièrement bas et le rec de la Llongadera n'a plus été alimenté. D'autre part le rec de La Plana a connu des problèmes récurrents d'alimentation provoqués par la pose d'embâcles sur le Rec de Boera. L'ASA envisage une alimentation sous pression pour l'ensemble des parcelles cultivables de La Plana. Le dossier est en cours. Au-dessus du village le rec del Molí est toujours bloqué par des



effondrements de terrain. Mais une réunion avec les experts des assurances et l'entreprise sollicitée nous permet d'espérer une réouverture à l'été 2023.

Fédération des canaux

La Mairie et l'ASA des Canaux de la Llitera ont œuvré à l'élaboration des statuts de la Fédération des Canaux du Conflent. Mairie et ASA ont adhéré à cette fédération dont l'objectif est d'associer les structures collectives de gestion de canaux d'arrosage du Conflent (ASA, collectivités) afin de représenter les canaux d'irrigation auprès des instances officielles et de permettre de mutualiser des moyens administratifs et techniques.

Les canaux d'irrigation sont nombreux dans le département mais assez atypiques à l'échelle nationale. Il devient essentiel pour les structures gérant des canaux de se fédérer pour être représentés dans les divers organismes et instances qui régissent la gestion de l'eau (comité sécheresse en Préfecture, comité barrage au Conseil Départemental, plan de gestion de la ressource en eau du Syndicat Mixte Têt Bassin Versant, futur Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau, Groupe Eau de la Chambre d'agriculture, représentation à l'échelle nationale via ASA de France...).

2/ Ateliers pour séniors :

Après le vif succès des ateliers numériques, l'association Ufcv propose à nouveau des ateliers pour les pré-retraités ou retraités (à partir de 60 ans) à savoir :

- Des ateliers d'initiation au numérique : ils se déroulent sur 12 semaines à raison d'un atelier de deux heures chaque semaine,
- Des ateliers « répit » proposants une activité bien-être (sophrologie, prévention des chutes, méditation ...) : ils se déroulent sur 6 à 8 semaines à raison d'un atelier de deux heures chaque semaine,
- Des ateliers de sensibilisation et d'information où sont abordés des thématiques qui peuvent toucher les seniors et les aidants familiaux

dans leur quotidien telles que : le handicap, les maladies neurodégénératives, l'adaptation du logement ... : ils se déroulent sur 6 à 8 semaines à raison d'un atelier de deux heures chaque semaines.

Afin de pouvoir organiser ces ateliers, nous vous demandons de vous rapprocher auprès de la Mairie.



Des parcelles restent en jachère actuellement aux Jardins familiaux sous la "Font del Matxos". Ce serait dommage de ne pas utiliser la bonne terre que nos anciens ont méticuleusement préparée.

> Pour réserver une parcelle rien de plus simple: Contact Mail: jhoanni@wanadoo.fr

Tel: 06 33 40 34 42



Congé annuel du personnel administratif Le secrétariat de la mairie sera fermé pour congés annuels <u>du mardi 27 déc 2022 au ven 6 jan 2023</u> Réouverture Mardi 10/01/23 à7h00

4/ Grippe aviaire:



5/ Service Com Com:

Vous souhaitez effectuer une demande d'urbanisme au format numérique, inscrire votre enfant au centre de loisirs le plus proche, avoir des renseignements sur la collecte des déchets etc...:

Voir site: https://www.conflentcanigo.fr/services



6/ Nuisances : (Rappel)

Concernant les nuisances sonores et suivant l'arrêté municipal de 2009, les horaires de bricolage, jardinage (tondeuse, débroussailleuse, raboteuse etc..) sont planifiés comme suit :

Jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à19h
Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Concernant le brûlage des végétaux et suivant l'arrêté préfectoral N°DDTM-SEFR-2019176-002, l'incinération des déchets ménagers et en particulier le brûlage des déchets verts à l'air libre sont interdits toute l'année.

Festivités et commémorations

1/ Cérémonie du 11 Novembre :

A 11 heures précises, l'heure à laquelle les combats ont été suspendus en 1918, la cérémonie du 11 Novembre pût commencer à Codalet. Après le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, M.le Maire, Michel Llanas lut un bref historique concernant ce dernier afin de mettre en lumière les nouvelles plaques en mosaïque inaugurées pour l'occasion. Ces plaques représentant la colombe de la paix ont été réalisées et proposées gracieusement par l'association Mosaic'Art .

(https://mosaicart66.blogspot.com).

S'en suivit l'apéritif républicain à la Parraguère, où l'assistance, nombreuse, a pu échanger.





2/ Toiles de Codalet :

Après un magnifique travail de restauration de son auteur « Bertiches » suite à une exposition extérieure, la Mairie a fait l'acquisition de la toile (ci-contre) afin se remercier l'ensemble des artistes et bénévoles oeuvrant pour le bon déroulement qu'est la manifestation estivale des « Toiles de Codalet ».

Cette toile est actuellement exposée en salle du conseil municipal où elle a toute sa place .

3/ Téléthon 2022 :

Merci à tous les participants à la traditionnelle randonnée du Téléthon de Codalet qui a permis de récolter la somme de 80€ qui sera reversée à l'AFM Téléthon.

Néanmoins, Le comité des fêtes, organisateur, espère mobiliser plus de personnes participantes pour l'édition 2023.



4/ Opération Brioches :



Six élus sont allés à la rencontre de la population codalétoise pour distribuer à la succession de Marguerite et Marie Claude, fidèles au poste de si nombreuses années. La relève est assurée ! L'Unapei 66 (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis) met en œuvre tous les moyens nécessaires pour la défense morale et matérielle des personnes en situation de handicap mental, en vue de favoriser leur plein épanouissement et leur intégration dans tous les domaines. Dans le village, un accueil réussi a été fait aux brioches puisque la totalité des brioches commandées ont été vendues et ont permis de récolter 210 €.

Angélique C.

5/ Retour sur la St Félix 2022



Les recettes à Kiki

Les Panellets

Ingrédients des panellets

1 œuf entier

250 g de poudre d'amandes

250 g de sucre fin

50g de patate douce ou à défaut de pomme de terre cuite (purée)

1 sachet de sucre vanillé

Des pignons ou des éclats d'amandes



Préparation des panellets :

Faire une pâte avec la poudre d'amande la purée de pommes de terre et le sucre.

Ajoutez à la cuillère, le blanc légèrement battu jusqu'à ce que la pâte puisse avoir la consistance d'une pâte à modeler. Faire des boules de la grosseur d'un œuf de caille

Dans le jaune d'œuf mettre les pignons et les boules (les rouler dans le jaune) on peut aussi comme je l'ai fait mettre des éclats d'amandes à la place des pignons et on peut mettre aussi de la noix de coco râpée.

Tôle recouverte d'un papier cuisson.

20mn au four thermostat 7 à 240° C.

Bon à savoir

1/ St Galdric

Pourquoi les paysans catalans devraient-ils multiplier les foires et autres fêtes le 16 octobre, jour de fête de la Sant Galdric (Saint Gaudérique) ?

Il est le saint patron du Roussillon, du Conflent et du Vallespir, de Perpignan, de Sant Marti del Canigó et de Mirapeis (Mirepoix en Ariège). Mort à Sant Marti del Canigó, Galdric était un agriculteur qui, avec ses deux frères, cultivait la terre d'autrui. Il a défendu les droits des paysans, les protégeant des abus et des traitements des seigneurs.

Il fût canonisé en 990. En 1025, juste après la fin des travaux du monastère de Sant Marti del Canigó, le comte Guifré de Cerdanya i Conflenty apporta les reliques du saint.

Depuis, les moines descendaient les reliques dans la plaine lorsqu'il y avait des sécheresses ou

des épidémies, au point que plus de 800 processions ont été dénombrées, rassemblant à de nombreuses reprises plus de 30 000 agriculteurs.

Le musée épiscopal de Vic conserve un document qui est un fragment du sermon pour la fête de Sant Galdric, écrit par l'abbé Oliba de Sant Miquel de Cuixà entre 1018 et 1046.



2/ Le Mérens

Ce petit cheval noir et brun est typique des montagnes des Pyrénées, où il est élevé depuis des siècles.

Ce milieu parfois difficile a forgé son caractère. Le Mérens peut pratiquer le trek, l'attelage, l'obstacle, le dressage et l'endurance.

Il mesure entre 1,45 et 1,55m. Il est gentil mais peut être têtu. Il pèse entre 400 à 500kg.

Les Mérens sont encore élevés de manière traditionnelle dans les Pyrénées. Chaque printemps, quelques centaines de chevaux prennent le chemin de l'estive, à environ 1500m d'altitude. Ils y passent le printemps jusqu'à l'automne, nous pouvons les observer au lac des Bouillouses. Ils sont en semi liberté. Certains chevaux sont transportés en van, mais certains éleveurs ont renoué avec la tradition, faisant transhumer leurs troupeaux à pied.

A bientôt pour un prochain article.

J.A: la petite rédactrice



Nos joies

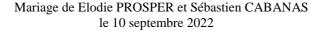
A la sous-préfecture de Prades, le jeudi 15 décembre 2022, à 17 heures, M. Didier CARPONCIN, sous-préfet, a procédé à la remise d'une déclaration de naturalisation, officialisant l'accession à la pleine citoyenneté française, de notre administrée : **Chérifa BEY BACHIR-NOURINE**, demeurant à CODALET.

Belle cérémonie déroulée en présence de Michel LLANAS, Maire de Codalet.





Mariage de Julie NICOLAU et Laurent LASSUS le 16 juillet 2022





Nos peines

- Jean Pierre TAHMAZIAN décédé à Prades le 31 juillet 2022
- ·- Maurice BERTRAND décédé au « Ravin de la Bernade » le 20 mars 2022
- Bernard PICQUET décédé le 9 décembre 2022 à Pontoise (Val d'Oise)

Vous trouverez tous les « Codalet Infos » sur le site de la mairie (www.codalet.fr) mais aussi toutes les informations légales et relatives à notre commune sur l'application

